



# InitiaDROIT

*Le Droit Vivant dans la Cité*

Association Reconnue d'Utilité Publique

Des avocats bénévoles se rendent dans les classes des collèges et des lycées pour illustrer, par une méthode originale, les cours d'Enseignement Moral et Civique, participant ainsi à l'initiation au Droit des élèves.

**Elèves aujourd'hui,  
Citoyens demain !**



Année scolaire 2016 - 2017

## CONVENTION NATIONALE

La convention nationale entre InitiaDROIT et les Ministères de la Justice et de l'Éducation Nationale a été renouvelée. Son objectif est d'ouvrir le droit aux jeunes, notamment en créant un dialogue direct au cours d'interventions d'avocats bénévoles dans les Etablissements scolaires. Les élèves prennent ainsi conscience que le Droit est partout et qu'il est indispensable à la cohésion sociale, clé de la paix civile.



## CONVENTION A.E.F.E.



La convention entre InitiaDROIT et l'A.E.F.E. permet aux avocats bénévoles exerçant à l'étranger d'intervenir dans les collèges et lycées du réseau A.E.F.E.

## COUPE NATIONALE DES ELEVES CITOYENS

## LA MÉTHODE InitiaDROIT

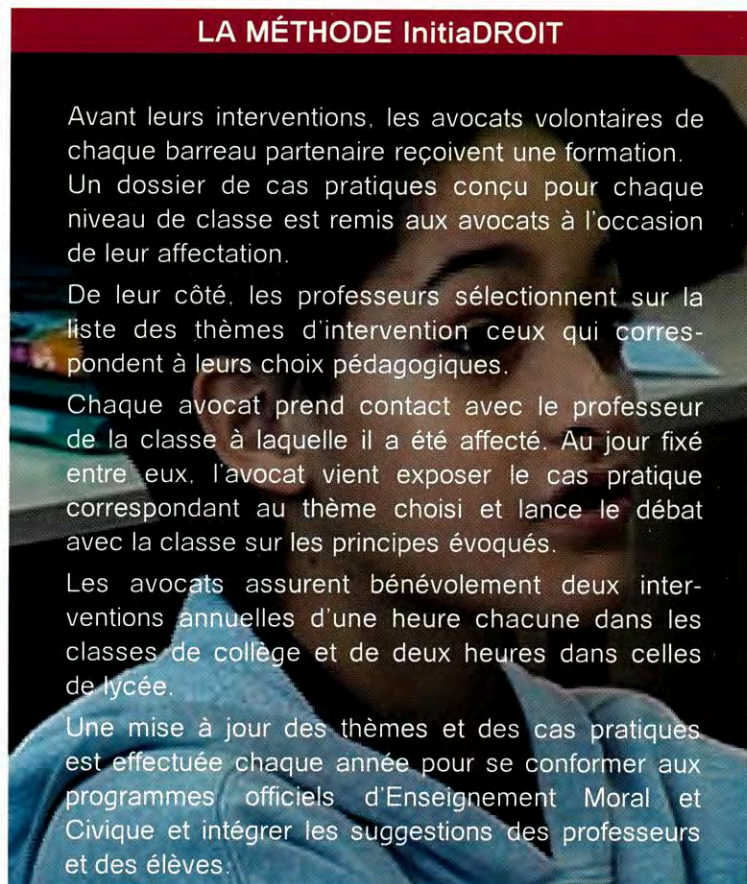
Avant leurs interventions, les avocats volontaires de chaque barreau partenaire reçoivent une formation. Un dossier de cas pratiques conçu pour chaque niveau de classe est remis aux avocats à l'occasion de leur affectation.

De leur côté, les professeurs sélectionnent sur la liste des thèmes d'intervention ceux qui correspondent à leurs choix pédagogiques.

Chaque avocat prend contact avec le professeur de la classe à laquelle il a été affecté. Au jour fixé entre eux, l'avocat vient exposer le cas pratique correspondant au thème choisi et lance le débat avec la classe sur les principes évoqués.

Les avocats assurent bénévolement deux interventions annuelles d'une heure chacune dans les classes de collège et de deux heures dans celles de lycée.

Une mise à jour des thèmes et des cas pratiques est effectuée chaque année pour se conformer aux programmes officiels d'Enseignement Moral et Civique et intégrer les suggestions des professeurs et des élèves.







### Classe de 6<sup>e</sup>

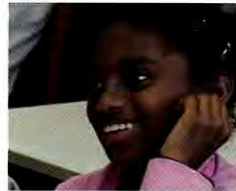
- Identité de la personne\*
- Les droits et les devoirs de l'enfant
- Le Droit au quotidien

### Classe de 5<sup>e</sup>

- Les discriminations\*
- La protection de l'environnement et risques sanitaires
- De l'incivilité aux agressions volontaires
- La médiation (atelier) \*

### Classe de 4<sup>e</sup>

- Le respect du bien d'autrui
- Harcèlement et violences
- La complicité, la dénonciation et la récidive
- Le vol, le recel et les poursuites pénales



### Classe de 3<sup>e</sup>

- Le net et le droit \*
- Respect de la vie privée et le droit à l'image
- La vie en entreprise
- La profession d'Avocat
- La citoyenneté européenne

### Classe de 2<sup>nd</sup>e

- Principes généraux du droit \*
- La famille et l'autorité parentale : un droit et une obligation
- Le contrat est partout
- Le droit des étrangers
- La laïcité \*

### Classe de 1<sup>re</sup>

- Paix civile et liberté de conscience
- Le devoir de solidarité (solidarité fiscale et solidarité sociale)
- Avoir 18 ans
- Le contrat de travail

### Classe de Terminale

- L'argent : usage abusif
- Bioéthique et droit médical
- Drogue et Loi \*
- La violence dans la Société
- Le droit international



\* Ce thème peut être traité pour un autre niveau de classe

## CE QU'ILS EN ONT RETENU

### Élèves

« le droit concerne chacun des élèves »  
 « le droit on en a besoin pour que la vie ait des limites »  
 « le droit c'est bien car sans droit on ne pourrait rien faire »  
 « le droit nous fait avancer »  
 « le droit c'est compliqué mais intéressant »  
 « les insultes racistes ne sont pas des paroles anodines »  
 « le droit permet de pouvoir vivre tous ensemble »  
 « ça nous a appris les rôles du tribunal et de l'avocat »  
 « on ne savait pas que le droit est applicable à la vie de tous les jours »  
 « on sera bientôt dans la vie active et le droit nous suivra toute la vie »  
 « le droit nous apprend à nous respecter les uns les autres »  
 « le droit : c'est pour mon bien »  
 « avant j'aimais pas le droit, maintenant j'aime bien ! »  
 « j'ai appris que mon agressivité pouvait être dangereuse »

### Avocats

« j'aime beaucoup faire des interventions, certains élèves se révèlent à cette occasion »  
 « un bon moment de partage et d'apprentissage »  
 « forte demande de conseils pratiques en vue de leur rentrée prochaine dans le monde du travail »  
 « un certain intérêt des élèves pour comprendre l'organisation judiciaire et l'utilité du droit »

### Enseignants

« les cas pratiques sont très parlant pour la classe »  
 « c'est une opportunité de faire passer des notions de droit pas toujours simples à enseigner »  
 « des élèves attentifs et heureux, encore merci »  
 « les élèves ont découvert des conséquences de judiciaire plus concret »  
 « avocat s'est mis à portée des élèves »

#### CONTACTS

**Me Lucile Rambert, Directrice Générale d'InitiaDROIT**  
 Tél. : 01 44 32 48 44 • Fax : 01 44 32 48 16  
 11, place Dauphine • 75001 Paris  
 Email : lrambert@avocatparis.org • Site : www.initia droit.com  
 Correspondant Informatique et Libertés : **Me Caroline Belotti**

